

Fiche de synthèse du cas d'étude

Contexte

ÉTUDE DE CAS

Périmètre d'utilisation : Entreprise et portefeuille **Période d'évaluation :** 2018

Utilisation pour l'entreprise : Évaluation / notation par et pour des tiers avec des données externes

Périmètre

	Pressions ASEFN	Pression CC	Pressions aquatiques
Scope 1	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Scope 2	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Scope 3	Rang 1	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Reste de la chaîne de valeur	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Aval	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Détenteurs du capital Entreprises évaluées

IDENTITÉ DE L'ENTREPRISE



Secteur
Institution financière

Actifs gérés en 2018
416 milliards d'euros

❓ Pourquoi ?

ÉVALUER L'IMPACT BIODIVERSITÉ D'UN PORTEFEUILLE D'ENTREPRISES COTÉES

📅 Quand ?

L'EMPREINTE A ÉTÉ CALCULÉE SUR LA BASE DE L'ÉTAT DU PORTEFEUILLE EN 2018

📅 À quelle fréquence ?

PONCTUELLE POUR LE PILOTE MAIS L'ÉVALUATION DE L'EMPREINTE BIODIVERSITÉ DU PORTEFEUILLE PEUT ÊTRE CONDUITE ANNUELLEMENT

🔍 Quoi ?

ÉVALUATION DE L'EMPREINTE TOTALE DU PORTEFEUILLE ET DE SON INTENSITÉ BIODIVERSITÉ

👤 Pour qui ?

UTILISATION INTERNE À CE STADE. POURRAIT ÊTRE UTILISÉE À L'AVENIR DANS LES CADRES DÉCISIONNELS, DE SUIVI DES RISQUES ET DE REPORTING

📏 À quelle précision ?

AU NIVEAU DE L'ENTREPRISE, EN PRENANT EN COMPTE LES SPÉCIFICITÉS RÉGIONALES ET SECTORIELLES

DONNÉES COLLECTÉES

➔ Pour chaque entreprise du portefeuille : chiffres d'affaires par région et secteur où elle opère, montants des investissements de BNPP AM, et part détenue dans chaque entreprise

CHIFFRES CLÉS

➔ Portefeuille de 10 entreprises du secteur agro-alimentaire avec un chiffre d'affaires total de 467.6 milliards d'EUR
➔ Investissement total : 20,1 millions d'EUR

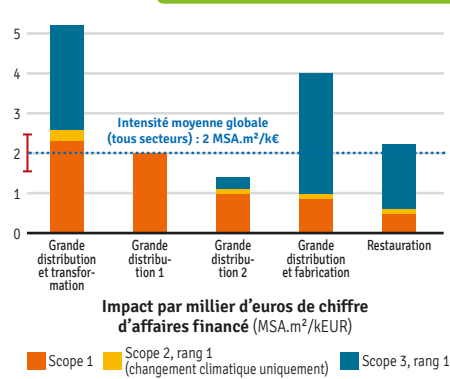
Analyse des empreintes

RÉSULTATS

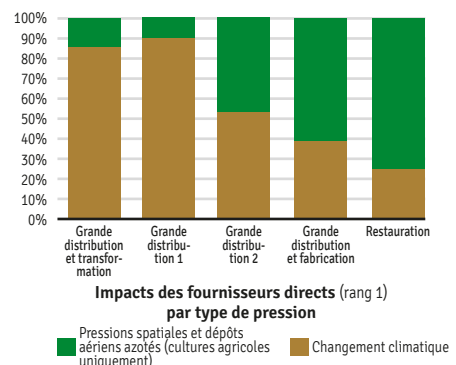
Résultats pour le portefeuille entier et pour les cinq entreprises les plus impactantes du portefeuille

Empreinte dynamique totale
0.057 MSA.km²
soit environ 8 terrains de football

Empreinte statique totale
4.8 MSA.km²
soit environ les trois premiers arrondissements de Paris



(source : calculs GBS, novembre 2018)



MESSAGES CLÉS

- ➔ L'impact total du portefeuille est limité, ce qui est cohérent au vu des investissements limités considérés
- ➔ Considérer les impacts de l'ensemble de la chaîne de valeur des entreprises est essentiel pour estimer correctement l'impact de leurs activités
- ➔ Le changement climatique compte pour la majeure partie de l'impact des entreprises car les

pressions spatiales sont calculées uniquement pour les matières premières agricoles. Ce résultat évoluera probablement lorsque les impacts des autres matières premières seront intégrés. Les pressions spatiales représentent d'ailleurs une part plus importante des impacts pour les entreprises dépendant davantage des matières premières agricoles (par ex. « Restauration »)

AMÉLIORATIONS

- ➔ Les résultats pourraient être améliorés avec des données plus spécifiques sur la distribution sectorielle et régionale des chiffres d'affaires des entreprises

4.3 BNP Paribas Asset Management

A CONTEXTE ET OBJECTIFS

CDC Biodiversité a réalisé une étude de cas avec l'institution financière française BNP Paribas Asset Management (BNPP AM) afin de calculer l'empreinte biodiversité de l'un de ses portefeuilles d'actions cotées. Le portefeuille évalué regroupe dix entreprises du secteur agroalimentaire (transformation des aliments, grande distribution, restauration). Ce projet pilote vise à calculer l'empreinte biodiversité de ce portefeuille. Seules les pressions terrestres (changements d'utilisation des sols, empiètement, fragmentation, changement climatique, dépôts d'azote atmosphérique) sont prises en compte à ce stade de développement de l'outil. De plus, l'évaluation de quatre des cinq pressions terrestres se limite aux impacts causés par les matières premières agricoles, tandis que l'évaluation de la pression du changement climatique couvre toutes les industries. L'évaluation porte principalement sur **les impacts (statiques et dynamiques) Scope 1, 2 et 3 des sociétés du portefeuille. Les impacts Scope 3 présentés ici se limitent à la partie amont de la chaîne de valeur pour les fournisseurs directs (rang 1)**. Ces impacts appartiennent en réalité au Scope 3 (investissement) en aval des détenteurs du capital. Par souci de simplicité, elles sont décrites dans les Scopes 1, 2 et 3 (des sociétés du portefeuille).

B MÉTHODOLOGIE

Un fichier de collecte de données (feuilles Excel et instructions pour les remplir) a été envoyé à BNPP AM et complété par ses analystes ESG à l'aide de données publiques (rapports annuels des sociétés), privées (Bloomberg) et internes. Les données recueillies ont été prétraitées et analysées selon la méthode décrite à la **section 3.4.2**.

Le prétraitement était particulièrement important car la nomenclature choisie était le plus souvent celle utilisée par les entreprises dans leur rapport annuel. Très peu d'observations ont été fournies dans le format {région ; secteur} requis pour utiliser les tables EXIOBASE. Les données sur les chiffres d'affaires ont été principalement fournies sous forme de totaux par groupes de régions et de secteurs et n'ont pas été divisées par combinaisons de {région ; secteur} (voir la Figure 25). Par exemple, alors que le jeu de données initial contient 62 lignes, le jeu de données prétraité contient 989 lignes. Chaque ligne des données prétraitées correspond au chiffre d'affaires financé par l'investissement de BNPP AM pour une entreprise située dans une combinaison de {région ; secteur}. Chaque entreprise apparaît ainsi sur un nombre de lignes égal au nombre de combinaisons {région ; secteur} dans lesquelles elle opère.

Le portefeuille est relativement petit et représente un total de 20,1 millions d'euros de chiffre d'affaires financé (données 2017). Pour 66% de ce chiffre d'affaires financé, les données collectées n'ont pas permis d'identifier avec

précision le pays dans lequel ce chiffre d'affaires avait été généré. Ce chiffre d'affaires a donc été associé à des groupes de régions au lieu de régions spécifiques EXIOBASE. L'Union européenne, les États-Unis, l'Amérique du Nord et la France sont les régions les plus importantes. En ce qui concerne les industries, selon les données collectées, le commerce de détail, l'hôtellerie et la restauration, et les industries alimentaires représentent près de 75% du chiffre d'affaires financé, en concordance avec le focus agroalimentaire de l'étude.

L'empreinte biodiversité de chaque ligne a été calculée à l'aide des matrices « impacts directs sur l'environnement » (données d'inventaire) et « impacts sur la biodiversité » (voir **section 3.4.2**). Les principaux résultats sont présentés ci-dessous.

La Figure 25 illustre la répartition géographique et sectorielle du portefeuille en termes de chiffre d'affaires financé. Le chiffre d'affaires financé est défini comme le montant (en euros) que l'investissement du portefeuille finance, c'est-à-dire

$$\text{chiffre d'affaires total de l'entreprise} \\ \times \text{part de la valeur de l'entreprise détenue}$$

Par exemple, si une entreprise réalise un chiffre d'affaires de 100 millions d'euros et que BNPP AM détient 1% de ses actions et de sa dette (c'est-à-dire de la valeur de cette entreprise), le chiffre d'affaires financé s'élève à 1 million d'euros.

C RÉSULTATS ET DISCUSSIONS

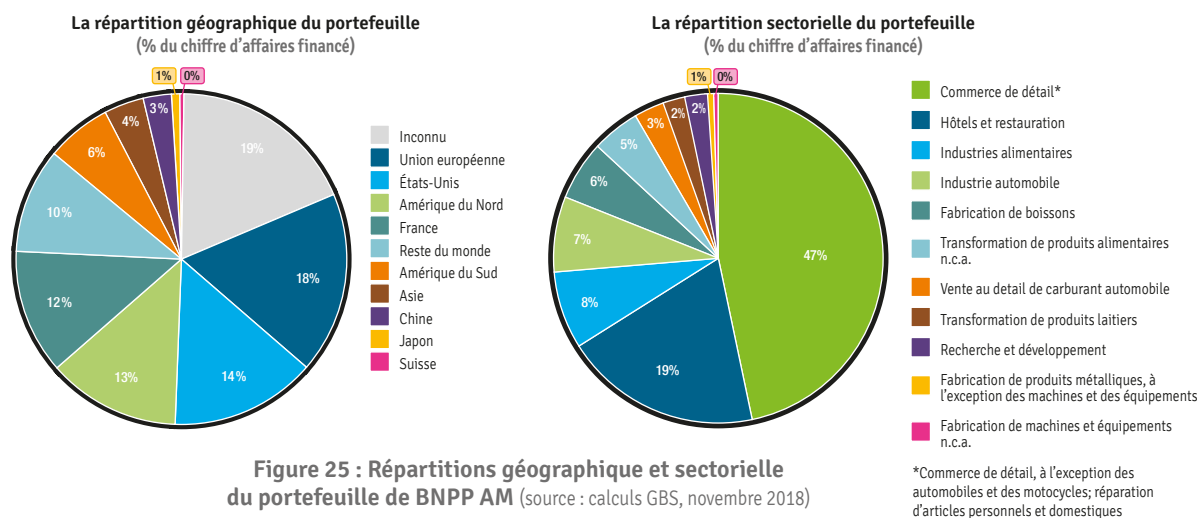
Les principaux résultats de l'évaluation sont présentés dans le Tableau 5. L'impact du portefeuille y est détaillé en impacts dynamique et statique. Ce dernier représente 4,8 MSA.km², soit un peu plus que la surface des trois premiers arrondissements de Paris. À titre de comparaison, l'impact dynamique couvre une superficie équivalente à celle de 8 terrains de football (0,06 MSA.km²). L'étude de cas portant sur les produits agricoles, il est logique que l'impact statique soit beaucoup plus important que l'impact dynamique, le premier étant dû à l'occupation des terres cultivées nécessaires aux achats des entreprises, tandis que le second ne prend en compte que les conversions de terres induites, s'appliquant ainsi à des surfaces beaucoup plus limitées.

Les Figure 26 et Figure 27 fournissent des détails sur l'impact du portefeuille par entreprise, notamment le long de la chaîne de valeur. La Figure 26 montre l'impact sur la biodiversité des cinq entreprises dont les impacts Scope 1 par millier d'euros sont les plus élevés. Les entreprises opérant dans les secteurs de la grande distribution, de la transformation de produits alimentaires et de l'hôtellerie ont un impact Scope 1 compris entre 0,5 et 2,2 MSA.m²/kEUR de chiffre d'affaires, proche de ou en-dessous de l'intensité moyenne mondiale toutes industries confondues

(2 MSA.m²/kEUR). Cette intensité mondiale est calculée en divisant simplement la perte annuelle totale de biodiversité prédite par GLOBIO par la valeur monétaire totale de la production mondiale calculée à partir des données EXIOBASE de 2011.

Cependant, la prise en compte des impacts le long de la chaîne de valeur modifie les résultats de manière spectaculaire. Les impacts Scope 3 sont effectivement équivalents ou supérieurs aux impacts Scope 1 pour trois entreprises sur cinq. Les impacts Scope 3 de la société « Restauration » sont trois fois plus élevés que ses impacts Scope 1. A l'inverse, les impacts Scope 3 sont limités pour les deux entreprises opérant uniquement dans le commerce de détail (« Grande distribution 1 » et « Grande distribution 2 »), et les impacts du Scope 2 sont limités pour toutes les entreprises. Il est donc essentiel de comptabiliser les impacts de Scope 3 pour bien évaluer les impacts d'une activité sur la biodiversité, d'autant plus que seuls les impacts Scope 3 des cultures agricoles sont pris en compte dans les chiffres ci-dessus. Tenir compte des impacts de Scope 3 d'autres matières premières (métaux, minéraux, produits pétroliers, etc.) et des fournisseurs plus en amont dans la chaîne d'approvisionnement accroîtrait encore l'impact relatif du Scope 3.

La Figure 27 présente une répartition détaillée des impacts sur la biodiversité des cinq entreprises au sein de dix compartiments de la chaîne de valeur : production de matières premières, transformation de matières premières, industrie manufacturière, distribution, gestion des déchets et des eaux usées, énergie, transports, construction, services financiers et services non financiers et autres activités (axe horizontal). À chacune des sociétés correspondent deux lignes, la ligne supérieure étant l'impact de ses propres opérations (Scope 1) et la ligne inférieure l'impact de sa chaîne de valeur (Scopes 2 et 3 des fournisseurs directs). La taille du « poids en fonte » sur le schéma est proportionnelle à la taille de l'impact (en MSA.km²). Les pourcentages affichés se rapportent à leur ligne respective. Par exemple, les impacts Scope 1 causés par la société « Grande distribution & transformation » sont répartis à 15% en « Transformation des matières premières et secondaires » et à 85% en « Distribution ». L'impact Scope 1 des entreprises se situe logiquement dans les compartiments correspondant à leurs secteurs d'activité. Une part importante de l'impact de leurs fournisseurs directs réside dans les compartiments en amont de la chaîne de valeur, notamment la « Production de matières premières », « l'Énergie » et les « Transports » représentant le reste des impacts.



	Empreinte dynamique du portefeuille (MSA.km ²)	Empreinte statique du portefeuille (MSA.km ²)
Scope 1	0.021	0.008
Scope 2 + Scope 3 tier 1	0.036	4.8
Total	0.057 MSA.km²	4.8 MSA.km²
Equivalent	8 terrains de football	Trois premiers arrondissements de Paris

Tableau 5 : Les impacts totaux sur la biodiversité du portefeuille (source : calculs GBS, novembre 2018)

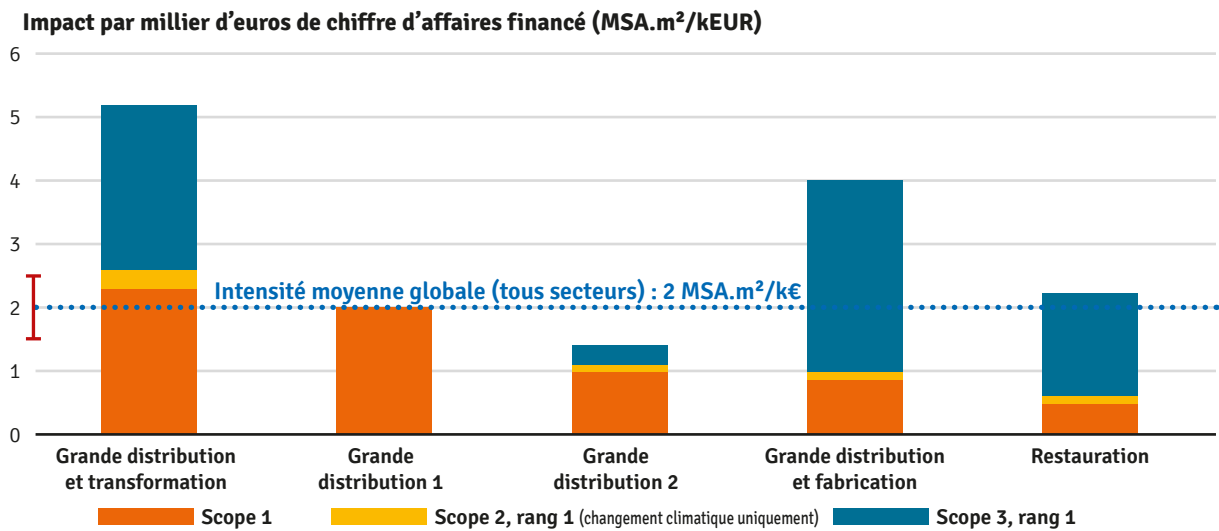


Figure 26 : Impact par milliers d'euros de chiffre d'affaires financé pour cinq entreprises du portefeuille (source : calculs GBS, novembre 2018)

		Production de matières premières	Transformation de matières premières et secondaires	Industrie manufacturière	Distribution	Gestion des déchets et des eaux usées	Énergie	Transport	Construction	Services financiers	Services non financiers et autres activités
Grande distribution et transformation	Scope 1		15%		85%						
	Scope 3, rang 1	83%					10%				
Grande distribution 1	Scope 1				100%						
	Scope 3, rang 1	14%			31%		15%	31%			
Grande distribution 2	Scope 1				100%						
	Scope 3, rang 1	56%		5%	6%		21%	5%			
Grande distribution et fabrication	Scope 1		8%		87%						
	Scope 3, rang 1	89%					5%				
Restauration	Scope 1										100%
	Scope 3, rang 1	89%					5%				

Figure 27 : Distribution des impacts des entreprises le long de la chaîne de valeur (source : calculs GBS, novembre 2018)

Impacts des fournisseurs directs (rang 1) par type de pression

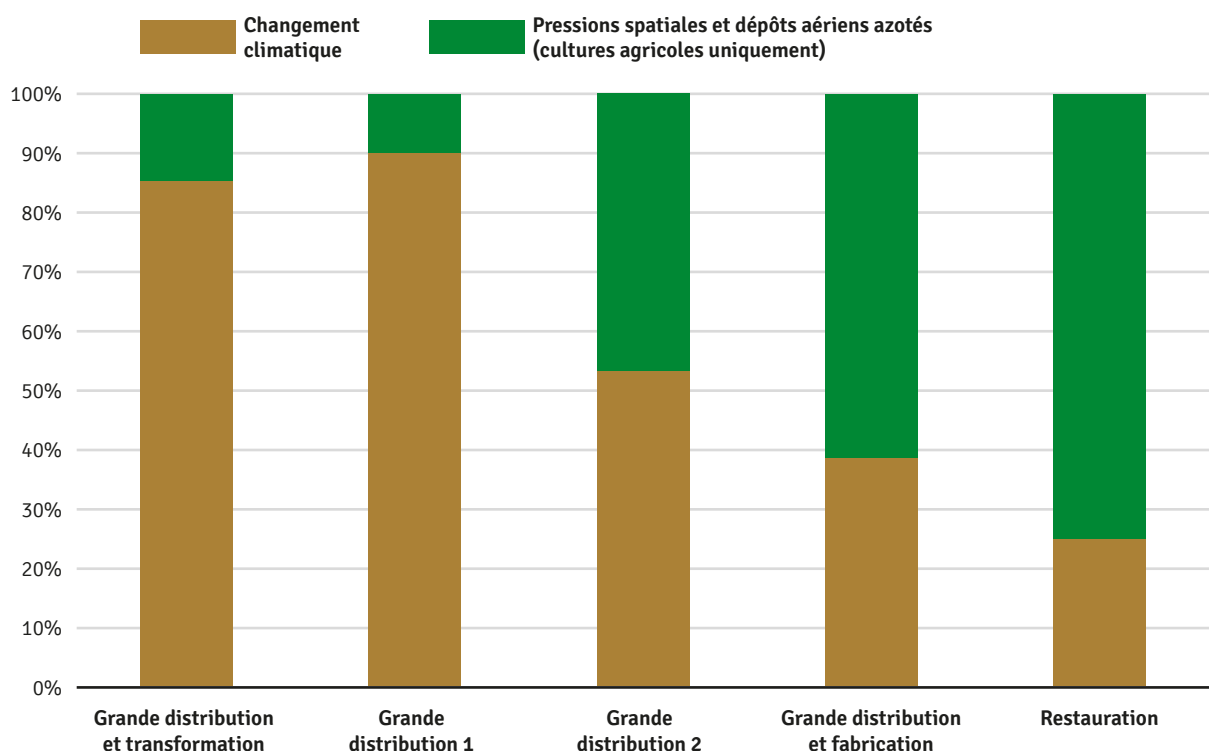


Figure 28 : Décomposition des impacts des fournisseurs directs des entreprises les plus intensives du portefeuille par type de pression (source : calculs GBS, novembre 2018)

La Figure 28 présente la répartition de l'impact des fournisseurs directs des entreprises entre les deux principaux types de pressions, à savoir le changement climatique et les pressions spatiales. Le changement climatique représente une part substantiellement différente de l'empreinte des fournisseurs directs des entreprises en fonction du secteur dans lequel elles opèrent. Les pressions spatiales représentent effectivement une part plus importante de l'impact pour les entreprises dont les fournisseurs sont plus proches de la production de matières premières (entreprise « Restauration »). La part des pressions spatiales dans l'empreinte pourrait augmenter si les impacts d'autres matières premières étaient pris en compte.

D ENSEIGNEMENTS TIRÉS

L'étude de cas avait pour objectif d'aider au développement de la méthodologie GBS en offrant la possibilité de tester « l'évaluation par défaut » basée sur une approche entrées-sorties sur des portefeuilles d'actions cotées. Elle a permis d'établir et d'améliorer le fichier de collecte de données dédié à l'évaluation du financement et des investissements des institutions financières. Elle nous a également renseignés sur les données généralement

disponibles dans les rapports annuels des entreprises et dans les bases de données privées des analystes ESG, telles que Bloomberg.

En résumé, les données sont le plus souvent insuffisantes (niveau de détail de l'industrie et de la région) et sous des formats très divers. Nous nous sommes donc rendu compte que des prétraitements de données assez lourds étaient nécessaires, ce qui nous a amenés à élaborer les lignes directrices et les outils permettant de les réaliser.

L'étude de cas a également été fructueuse pour BNPP AM, qui figure parmi les précurseurs dans le domaine du capital naturel. Elle a été l'occasion de mieux appréhender la question de la biodiversité dans ses activités, d'expérimenter ce que pourraient être les futurs processus de reporting biodiversité et d'avancer dans la réflexion sur la façon dont les informations sur l'impact biodiversité pourraient être utiles à l'entreprise.

En ce qui concerne les résultats, la principale conclusion est que les impacts des activités directement sous le contrôle des entreprises (par exemple leurs magasins, etc.) ne représentent souvent qu'une petite fraction de leur empreinte. Il est donc très important d'évaluer leurs impacts Scope 2 et 3. Le GBS permet de réaliser une telle évaluation, comme illustré avec le cas de ces cinq sociétés (Figure 27).